

Projet base de données – Missions Partie 1

Présentation du contexte

L'activité principale de Simpléduc est la réalisation de logiciels éducatifs pour d'autres entreprises. Afin de gérer au mieux les ressources humaines et de facturer ses clients, Simpléduc a besoin de repenser son système d'information. Vous trouverez dans la 1ère mission, le cahier des charges recensant les besoins de Simpléduc.

À partir de la base de données, l'idée est de créer des API, sous la forme de Web Services, qui permettront de gérer la base de données avec des applicatifs de nature différente (application WEB, application Mobile, lourde, ...)

Mission 1 : Analyse et mise en place de la base de données

À partir du cahier des charges fourni en annexe, vous devez réaliser le modèle conceptuel des données, le modèle logique des données et les créations de tables. Vous réaliserez au propre votre MCD à l'aide du logiciel JMerise (Voir la machine Access de madame Pouchain).

Mission 2 : Analyse et mise en place de l'application

L'application permettant de gérer les projets de Simpleduc est commencée. Vous devez installer et analyser l'existant et la poursuivre.

Pour cela, vous vous répartirez les tables et vous mettrez en place les formulaires d'ajout, de modification, de suppression et d'affichage.

Cahier des charges de la BD Ressources v0.1

Nous avons à créer une base de données qui va nous permettre de gérer les projets à développer pour les entreprises clientes de Simpléduc. Cela nous permettra également de gérer les personnes qui travaillent sur ces projets.

Le développement d'un module par une équipe de développeurs forme un projet pour lequel on nomme un responsable qui organise et gère les délais, les besoins humains et matériels en veillant à respecter les exigences de l'entreprise cliente et à correspondre au budget négocié.

Une entreprise (on note ses coordonnées et celle du contact), quand elle a un projet à développer, nous présente un cahier des charges. Celui-ci est étudié, complété, adapté en fonction des exigences matérielles et techniques. Un contrat est alors signé entre Simpléduc et l'entreprise. Celui-ci mentionne, entre autres, le délai de production, la date de signature et le coût global. Un échéancier est aussi prévu en fonction de l'avancement du projet.

Chaque module ou projet développé est identifié par un code et un libellé. Un module comporte plusieurs tâches.

Chaque tâche (code, libellé ...) est réalisée par des développeurs qui y ont consacré un certain nombre d'heures. Ce dernier doit être enregistré. Il sera utile au calcul des coûts. Les développeurs connaissent et maîtrisent des outils, qui doivent également être répertoriés (code, libellé, version ...).

À tout moment on doit pouvoir connaître la tâche du module sur lequel travaille un développeur et le temps qu'il y a consacré.

Pour chaque développeur on doit enregistrer ses données personnelles, mais aussi, ses compétences (outils maîtrisés) et son indice de rémunération, son « coût horaire client ».

Le coût horaire facturé au client varie en fonction des compétences et de l'indice des développeurs affectés au projet.

Chaque tâche terminée et validée est facturée à l'entreprise cliente.